

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Cinéma - Parcours Cinéma : pratique et esthétique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Cinéma - Parcours Cinéma : pratique et esthétique	Jury par défaut	Tous les candidats	122	3236	370	489	12	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

Dans la mesure où la mention cinéma est une mention dérogatoire de licence ne faisant pas partie de la nomenclature nationale des licences aucun attendu national n'a été adopté.

Par conséquent, les attendus suivants sont proposés :

- Bon niveau dans les disciplines « littéraires » (français, philosophie, histoire-géographie, langues vivantes)
- Intérêt marqué pour le domaine culturel et artistique, et plus particulièrement pour le domaine cinématographique et audiovisuel
- Ouverture aux diverses formes de pratique et d'expression artistiques

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce cursus propose une formation théorique propre aux études cinématographiques (analyse du film, esthétique, théorie, histoire du cinéma), une initiation à l'expression artistique à travers des réalisations en atelier sur des supports et des médiums différents (film, vidéo-numérique, multimédia) ainsi que des enseignements plus généraux en histoire de l'art, philosophie de l'art et sciences humaines garantissant une culture artistique et de solides outils d'analyse et de réflexion.

Un stage obligatoire de 3 semaines minimum doit être effectué au cours de la licence. Ce stage peut être effectué en une seule fois ou être fractionné en plusieurs stages.

Les enseignements sont dispensés à l'Ecole des Arts de la Sorbonne (UFR04), centre Saint Charles, 47 rue de Bergers, 75015 Paris. Des cours de langues peuvent avoir lieu au centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux Après un traitement algorithmique portant sur l'ensemble des vœux, les dossiers classés entre le rang 200 et le rang 700 ont fait l'objet d'un examen plus détaillé. Lors de cette seconde étape, le premier classement (établi sur la base du traitement algorithmique) a été modifié, afin de privilégier les vœux qui semblaient les plus adaptés à notre formation. Pour prendre ses décisions, la commission s'est fondée :

- sur la fiche avenir remplie par les enseignants, et les appréciations portées sur les bulletins de première et de terminale,
- sur la lettre de motivation fournie par les élèves,
- sur les éléments fournis par les élèves dans les rubriques de l'onglet "Activités et centres d'intérêt".

Ces informations nous ont permis de valoriser les dossiers d'élèves faisant preuve de motivation, ayant bien compris les objectifs de notre formation, proposant un projet professionnel adapté, et ayant une expérience ou des réalisations à faire valoir dans le champ de la création artistique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le fait d'avoir choisi le cinéma comme enseignement de spécialité ou comme option en première ou en terminale n'a pas été retenu comme un critère déterminant, car nous sommes conscients que beaucoup d'établissements ne proposent pas cette enseignement.

Nous avons considéré que les élèves ayant choisi l'enseignement cinéma au lycée avaient fourni la preuve de leur motivation, mais que les élèves ayant :

- effectué des réalisations personnelles ou des stages d'observation dans le domaine de l'audiovisuel,
- participé à des événements culturels autour du cinéma (notamment des festivals),
- poursuivi une formation extrascolaire dans le domaine du théâtre ou des arts plastiques, avaient fait preuve de leur motivation de façon tout aussi convaincante.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bon niveau dans les disciplines littéraires.	Niveau de l'élève dans les enseignements littéraires et artistiques.	Résultats en français, philosophie, histoire-géographie et langues vivantes. Notes obtenues en français aux épreuves anticipées du baccalauréat, notes et appréciations portées sur les bulletins de première et terminale en français, philosophie, histoire-géographie et langues.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences dans le domaine littéraire.	Qualité de l'expression écrite Capacités argumentatives Qualités littéraires.	Qualité de l'expression écrite Capacités argumentatives. Qualités littéraires. Appréciations des enseignants portées sur la fiche avenir et les bulletins de première et de terminale. Lettre de motivation.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Motivation, engagement dans le travail, autonomie.	Assiduité, efforts fournis dans le travail et amélioration des résultats, maturité.	Assiduité, efforts fournis dans le travail et amélioration des résultats, maturité. Fiche avenir et appréciations des enseignants sur les bulletins de première et de terminale. Informations fournies par les élèves dans les rubriques de l'onglet "Activités et centres d'intérêt".	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Intérêt pour le domaine cinématographique et audiovisuel.	Bonne connaissance des objectifs de notre formation par rapport à l'univers professionnel du cinéma et de l'audiovisuel..	Lettre de motivation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt marqué pour le domaine culturel et artistique, et plus particulièrement pour le domaine cinématographique et audiovisuel. Ouverture aux diverses formes de pratique et d'expression artistiques.	Poursuite d'études, au lycée, dans les domaines du cinéma, des arts plastiques, du théâtre et de la musique.	Rubriques de l'onglet "Activités et centres d'intérêt".	Important

Signature :

Christine NEAU-LEDUC,

Président de l'établissement Université Paris 1

Panthéon Sorbonne